

# L'islam responsable des violences faites aux femmes dans les pays musulmans ?

écrit par Christine Tasin | 26 septembre 2012



J'évoquais [hier](#) les violences faites aux femmes en Egypte avec un lien sur un [article en anglais](#). Merci à NOrdine qui a bien voulu nous le traduire ci-dessous.

Quand, dans un pays, une femme sur trois subit des violences, il y a un problème.

Et quand on lit la traduction ci-dessous, on se rend compte que ce qui est terrible c'est, à la fois, le sentiment de ces femmes d'être inférieures et la destruction de ces hommes, tellement mal dans leur peau qu'ils ont besoin de frapper pour compenser leurs complexes.

Comment ne pas se sentir inférieure quand on est une éternelle mineure ? L'islam est responsable des violences faites aux femmes dans les pays musulmans.

Comment ne pas se sentir inférieure quand on vous oblige à vous cacher dès l'enfance et à avoir honte de votre corps ? L'islam est responsable des violences faites aux femmes dans les pays musulmans.

Comment ne pas se sentir inférieure quand on vous interdit de côtoyer les hommes, quand on vous met à part ? L'islam est responsable des violences faites aux femmes dans les pays musulmans.

Comment ne pas se sentir inférieure quand les hommes ont droit à plus d'héritage que les femmes et que le témoignage d'une seule femme, devant un tribunal, ne vaut pas celui d'un homme ? L'islam est responsable des violences faites aux femmes dans les pays musulmans.

Quant aux hommes, dont on fait des êtres soumis à un Dieu autoritaire qui ne laisse aucune liberté, fût-ce celle de se torcher le derrière avec la main droite, la seule liberté qui leur reste c'était au temps de gloire de l'esclavage arabo-musulman d'émasculer les esclaves mâles, noirs et blancs, réservés aux harems (personne ne parle jamais du génocide des esclaves noirs dont ils sont responsables...), c'était au temps des conquêtes de tuer et humilier prisonniers et prisonnières, c'était au temps de la piraterie de faire des raids sur tout le pourtour de la Méditerranée pour enlever hommes et femmes - merci aux Français d'être venus en Algérie en 1830 pour faire disparaître cette ignominie-.

Mais l'esclavage n'est plus de mise, même s'il n'a pas encore tout à fait disparu en Afrique.

Mais la guerre de conquête n'est plus de mise, même si la guerre se fait par l'occupation pacifique et le ventre des femmes.

Alors que reste-t-il à celui qui, élevé dans et par le coran, n'a pas eu la chance de lire, de voyager, de réfléchir, de se faire psychanalyser pour remettre les choses en place ?

Il lui reste le seul sentiment de puissance à se portée, baiser sa femme et la frapper. Puisque le coran le lui permet et l'y invite...

Et c'est cette prétendue religion monstrueuse que nos élites voudraient qu'on accepte ?

Nous ne voulons pas que nos filles soient voilées. Nous ne voulons pas que nos filles soient frappées.

Et nous sommes prêts à tout pour éviter cela. C'est notre devoir.

**Traduction de l'article évoqué ci-dessus :**

**Violence conjugale : les femmes restent marquées à vie.**

En dépit des violences conjugales qu'elles subissent, ces femmes gardent le sourire.

La violence conjugale touche 28% des femmes mariées égyptiennes et laisse des séquelles psychologiques et physiques dont personne ne parle.

De façon générale, la violence conjugale englobe une variété de comportements incluant le harcèlement, l'excision et le commerce des femmes. Les violences exercées contre les femmes ne se limitent pas au physique : intimidations et insultes sexistes sont monnaie courante.

Selon le rapport « *Combattre la violence contre les femmes et les enfants* » émanant du Conseil National pour le Droit des Femmes; publié en partenariat avec USAID, « *une femme a plus de risque d'être agressée, blessée, violée ou assassinée par son partenaire ou son ex-compagnon que par un inconnu* ». **Une enquête de 2009 citée dans ce même rapport indique que sur les 4408 personnes interrogées, 28% des femmes avouaient être victimes de violences infligées par leur mari.** Ces violences incluent des maltraitances verbales et psychologiques ainsi que des menaces de rétorsion ou de divorce. Les actes de violence physique indiquent que les victimes ont reçu des coups de pied, ont été traînées au sol, ont été étranglées ou

brûlées. Une enquête similaire menée en 2005 indiquait qu'un tiers des femmes avaient subi des violences conjugales.

Des experts s'accordent à dire qu'il y a pléthore de mauvaises raisons qui poussent un mari à maltraiter sa femme. L'argent, le sexe ou des disputes banales ne sont que des déclencheurs secondaires des agressions. Des attitudes sociales négatives dirigées contre les femmes sont à l'origine de la violence exercée contre ces dernières. *» Si jamais je refuse de lui donner de l'argent, il se dresse tout à coup, la ceinture à la main, et m'assène de coups de la tête aux pieds. Il m'attrape par les cheveux et me traîne au sol devant mes enfants«* , confie Nour, une femme mariée âgée de 32 ans, et qui revient sur sa douloureuse expérience de femme battue. Elle ajoute que si sa fille tente de s'interposer entre son père et elle, elle subit alors la même violence.

Nour, qui vit dans le quartier de Doueika au Caire, dit que l'argent n'est qu'un motif accessoire quand un mari bat sa femme, et que le problème de violence conjugale va au-delà des sommes d'argent que son mari exige d'elle chaque jour.

La drogue peut également être à l'origine de la violence. Le mari de Nour est toxicomane, et il la force à travailler afin qu'elle puisse lui fournir l'argent dont il a besoin pour ses doses. *» Chaque matin, j'arpente une vingtaine de stations de métro et j'essaie d'obtenir au moins 20 Livres. Dès que je rentre, il me prend l'argent et va s'acheter de la drogue. Et je le vois avaler des comprimés rouges, jaunes et blancs«* , dit-elle. Aborder le sujet avec sa propre famille est tabou. Elle dit que sa famille ne veut pas entendre parler de divorce. *« A chaque fois que j'évoque le divorce avec mon frère, ou que je lui dis que mon mari me bat, il me réprimande et me dit que je dois tout supporter pour le bonheur de mes enfants«* , dit-elle.

Nour dit qu'elle se sent rabaissée de devoir travailler pour fournir de la drogue à son mari. *« J'ai le sentiment d'être*

dépossédée de l'argent que je gagne à la sueur de mon front. Je n'ai même pas le droit de prendre 5 Livres pour envoyer ma fille chez le médecin» , dit Nour. Ses enfants aussi souffrent des violences conjugales, confie-t-elle. « Quand mes enfants voient qu'il me bat, ils s'enfuient parfois de la maison en courant. Ils pleurent et hurlent. Ils insultent leur père. »

Zeinab est mère de trois enfants et a Nour pour Voisine. Elle aussi peut parler de violence conjugale. Agée de 36 ans, cette femme est battue par son mari qui la viole. « A chaque fois qu'il a envie, et c'est très fréquent, il s'approche de moi, l'air en colère, et il me demande de me déshabiller. Si je refuse, il me dit des choses vulgaires, m'attrape et me brutalise» , dit Zeinab. « Parfois, quand je refuse de coucher avec lui, il me bat jusqu'à ce que je m'évanouisse, puis il fait ce qu'il a à faire» . Comme Nour, Zeinab ne peut pas demander le divorce, ni dire pourquoi sa vie est un enfer. Elle dit que son mari prend de la drogue aussi, et qu'elle le voit rentrer tard le soir, les yeux comme enfoncés.

« C'est un sujet très sensible. Je ne peux en parler à personne ici. J'ai l'habitude maintenant. Quand il part après m'avoir violemment giflée, il va voir une autre femme pour assouvir ses désirs» , dit Zeinab. Pour elle, les mots sont parfois bien plus durs à encaisser que les coups.

« Je me sens brisée. Ca m'atteint tellement que parfois je me dis que je ne suis qu'une esclave vouée à assouvir ses désirs» , dit-elle. La plupart du temps, elle n'arrive pas à gérer ces situations, en particulier quand il tente de la violer. Quand on lui demande si cela arrive fréquemment, elle répond qu'il n'éprouve du plaisir que s'il la bat d'abord.

« Parfois, je me dis que ça va s'arranger, mais alors je le vois rentrer très tard, et je sais qu'il vient de coucher avec une autre» , confie Zeinab.

Les relations sexuelles sont un des facteurs de violence

conjugale, comme le prouve Sayeda, une mère de trois enfants âgée de 55 ans. Elle dit que la raison principale qui pousse son mari à la battre est liée au désir constant de ce dernier d'avoir des rapports anaux. *» Je sais bien que la religion interdit de telles pratiques. J'ai essayé de le convaincre, mais il ne m'écoute pas. Il me donne des coups de pieds et me force à me retourner... moi, je crie et je pleure«* , dit-elle.

Alors qu'elle nous confie son histoire, Sayeda dit que la seule raison qui l'a poussée à tenir le secret est le sentiment de honte qu'elle éprouve pour elle-même et son mari. Mariée depuis 30 ans, Sayeda, dont les trois filles sont âgées d'une vingtaine d'année, dit que son mari n'a pas eu pitié d'elle-même après avoir appris qu'elle souffrait de graves problèmes cardiaques.

*» C'est un fumier sans pitié. Il ne se fatigue jamais des coups qu'il me donne, encore et encore, jusqu'à ce que je cède à ses désirs horribles«* , dit-elle.

*« J'ai pris contact avec des docteurs de la loi afin qu'ils me conseillent. A chaque fois je raconte mon histoire, et systématiquement on m'insulte pour avoir toléré qu'il me traite comme un animal«* , confie Sayeda. Elle explique qu'il se pourrait que les films porno qu'il a vus avec ses amis lui aient donné l'idée de telles pratiques. *» Moi-même et ses deux filles les plus âgées l'avons vu cacher des CD, et nous pensons que ce sont des films classés x... tout ça c'est dû à internet«* , dit-elle.

La violence conjugale ne se cantonne pas à des maris qui battent leur femme. Dans certains cas, les filles sont aussi maltraitées ou sont obligées de quitter leur maison pour aller travailler et gagner le pain de toute la famille. Hend, qui a 17 ans, dit qu'elle a commencé à porter sur ses épaules le poids de sa famille quand ses parents ont divorcé. *« J'ai deux frères cadets, un d'entre-eux va à l'école. Il faut que je travaille tous les jours pour subvenir à leurs besoins«* , dit-

elle, ajoutant que si elle n'allait pas travailler, son père la battrait. « *Il [son père] ne travaille pas. Il passe ses journées au café avec ses amis. Des voisins m'ont dit qu'il joue au poker le soir* », confie-t-elle. Hend dit que si jamais elle ne se levait pas tôt pour aller travailler, son père lui donnerait des coups de poing en plein visage. « *Un jour, j'ai saigné du nez, et je n'ai rien pu lui dire. Il prend mon argent pour aller jouer* », dit-elle.

Hend n'est soutenue ni par sa mère, ni par son père. Sa mère a été obligée de quitter le domicile conjugal après que son père ait tenté de la brûler parce qu'elle refusait de lui donner vingt Livres égyptiennes. « *Ma mère est partie en laissant derrière elle mes deux frères et moi. Maintenant je sais que je ne veux pas me marier. Mon mari me battra probablement aussi si je ne lui donne pas ce qu'il veut.* »

Wessam Mohamed, psychiatre au Centre d'Assistance Judiciaire pour les Femmes Égyptiennes, dit que les hommes qui battent leur femme avant d'avoir des rapports sexuels sont des sadiques. « *Ils souffrent d'un trouble psychologique complexe et ont besoin d'un traitement psychiatrique. Étant donné leurs penchants sadiques, s'ils ne frappaient pas leur femme, ils seraient frustrés* », dit Mohamed. Elle explique qu'une attitude aussi brutale révèle un manque de confiance en soi et une angoisse chronique. Un mari trouvera plus aisé d'utiliser sa femme comme exutoire puisqu'elle est la seule personne disponible à n'importe quel moment. Interrogé sur l'augmentation des violences conjugales, Mohamed pointe du doigt la toxicomanie et explique que dans la plupart des cas, les maris n'ont pas conscience des dégâts psychologiques et physiques infligés à leur épouse.

« *Je peux vous dire que 80% des cas que nous traitons sont étroitement liés à des problèmes de toxicomanie et des troubles psychologiques* », dit-elle.

Nihad Rageh, spécialiste en violence conjugale, dit que la

tendance est à la hausse en Egypte, et repose sur l'image dégradante de la femme dans la société égyptienne, particulièrement au sein des classes défavorisées. Rageh explique que la politique publique engagée pour lutter contre les violences conjugales doit être revue. Les hommes tout autant que les femmes doivent changer le regard qu'ils portent sur l'autre sexe dans notre société.

*« Beaucoup de femmes en Egypte souffrent d'un complexe d'infériorité. Elles pensent être des créatures de seconde catégorie, et se taisent face à l'inacceptable »*, explique Rageh, qui a été à la tête du mouvement *« Combattre la Violence contre les Femmes et les Enfants »* qui fut actif de 2007 à 2012 sous l'égide du Ministère des Droits de la Femme.

Rageh pense que diverses formes de violence conjugale se sont répandues et se retrouvent dans les classes moyennes égyptiennes. *« il ne faut pas nécessairement être pauvre et illettrée pour être battue. Désormais, beaucoup d'hommes issus des classes moyennes battent leur femme pour des raisons similaires »* indique Rageh.

*« Il m'a battue parce que j'ai évoqué son infidélité »*, dit une femme égyptienne divorcée, directrice d'une crèche dans un quartier huppé du Caire. On pense généralement que les querelles dues à l'argent sont une cause banale de conflits conjugaux dans les classes aisées, mais cette ex-épouse, qui préfère rester anonyme, prétend que beaucoup de couples divorcent à cause des violences conjugales. *« C'est très courant d'apprendre que tel mari fortuné a traîné sa femme par les cheveux devant leurs enfants, sans se soucier de son image de père »*, dit-elle. Elle pense que le problème est lié au profil psychologique du père.

La réponse légale à apporter aux violences conjugales a fait l'objet de nombreux débats en Egypte. Selon la loi égyptienne *« quiconque moleste une femme, verbalement ou non, et porte atteinte à sa pudeur en public doit être puni par une peine*

d'emprisonnement et/ou une amende ».

De plus, selon la loi, l'agression n'est pas nécessairement patente. Des paroles insultantes chuchotées dans un lieu public donnent droit à réparation. Bien que les violences conjugales sont un sujet très sensible, il est clair que la tradition fait qu'on ne prend en compte que les droits des hommes à exercer leur pouvoir sur leur compagne, le fort sentiment d'infériorité des femmes et toute une série de facteurs psychologiques à prendre en compte et explorer dans les deux sexes.

Traduction de **Nordine**